Rapport annuel 1986/87

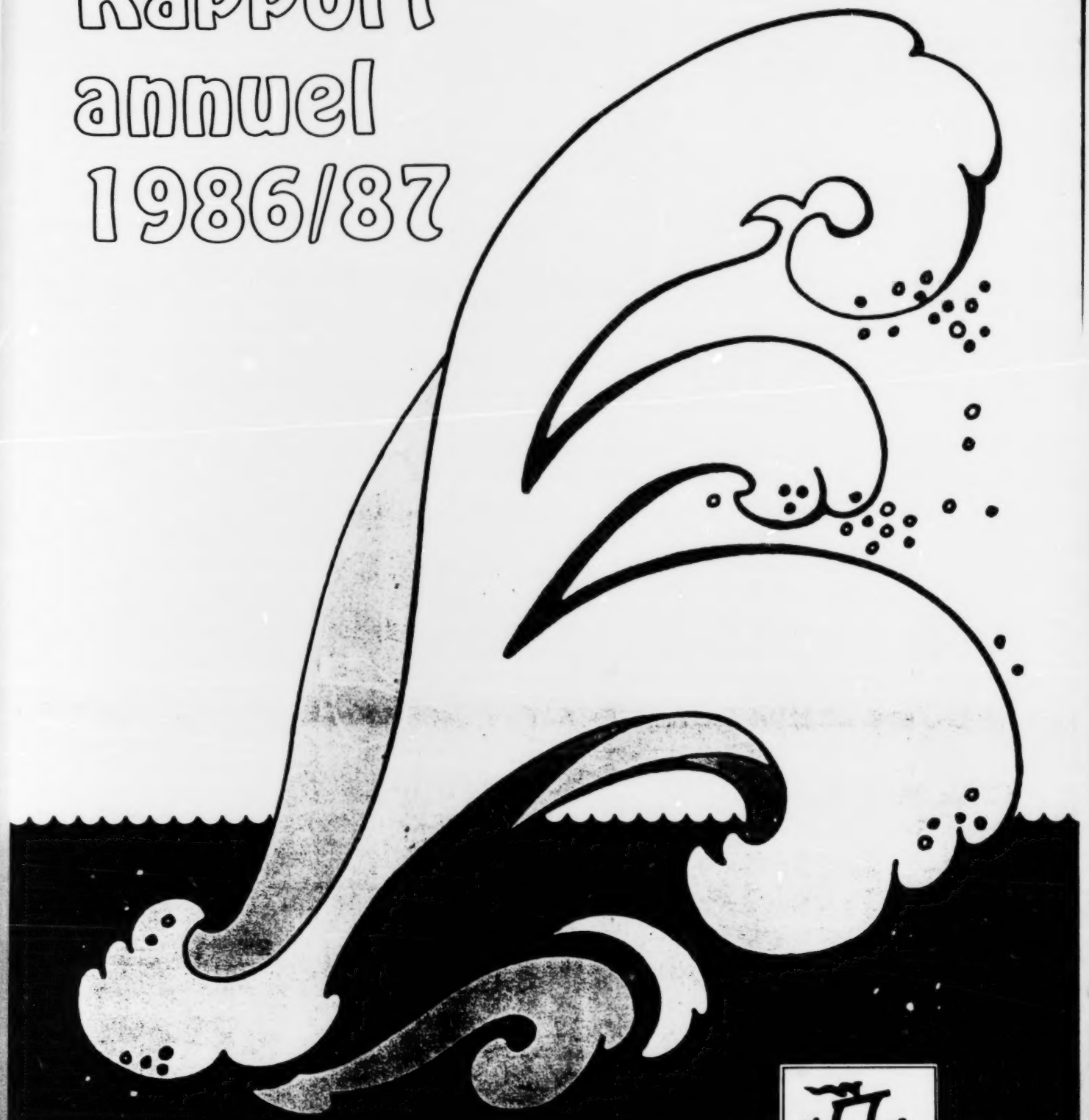

Commission d'expansion économique de la Péninsule Inc.

Sommaire

PAGES

Message d'introduction 1

La C.E.E.P. 1
- Mandat
- Activités

Message du Président 2-3

Rapport des activités 1986/87 4-9
- Administration
  - -Membres
  - -Conseil d'administration
  - -Personnel
  - -Finances
- Service à l'entreprise 5
  - -Consultation
  - -Information
  - -Société d'aide à l'entreprise
- Dossiers reliés au développement économique régional 6-8
  - -Infrastructure
  - -Diversification industrielle
  - -Revendications
  - -Consultations régionales
  - -Participation
  - -Activités diverses
- Aéroport de la Péninsule 9

Conseil d'administration 10

Personnel et experts-conseils 12

Etats financiers 13-16

Budget provisoire 1987/88 17

Priorités 1987/88 18
- Faits saillants

La Péninsule acadienne 19-20

Félicitations à la C.E.E.P. pour sa contribution au développement économique de la Péninsule acadienne.

Conseil économique du Nouveau-Brunswick

857-3143 Moncton
Rino Volpé- président

Félicitations!

Vous avez réussi
mais le MEIR peut vous aider à mieux réussir.

Que vous cherchiez de l'aide ou des renseignements, partout au Canada, dans un grand nombre de localités, nous possédons les gens et les outils qu'il faut pour vous aider. Au Nouveau-Brunswick, communiquez avec le bureau du MEIR le plus proche.
Moncton (506) 857-6400; Fredericton (506) 452-3135; Bathurst (506) 548-7420; Grand Sault (506) 473-5556.

On s'affaire à votre réussite

Canada

PUBLIÉ PAR
La Commission d'expansion économique de la Péninsule Inc. en collaboration avec **Les Productions Thériault Enr.**

CONCEPTION GRAPHIQUE:
Landry / Roy (Le Voilier/Le Point)

IMPRESSION:
S.I.R.

9 mai 1987

Maires et conseillers municipaux de la Péninsule acadienne

Messieurs/Mesdames,

Au nom du Conseil d'administration de la Commission d'expansion économique de la Péninsule Inc., il me fait plaisir de vous soumettre notre rapport annuel pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1987.

Le texte qui suit, en plus d'aborder les activités entreprises au cours de la dernière année, présente aussi les états financiers de la C.E.E.P. et de l'Aéroport ainsi qu'un sommaire des principales priorités que nous nous proposons de poursuivre au cours de 1987-1988.

Le rapport, cette année, est présenté dans un nouveau format dans le but de pouvoir servir aux municipalités et à la région comme outil de promotion et de publicité au cours de la prochaine année.

Nous vous transmettons nos sincères remerciements pour la confiance et l'appui réservés au Conseil et aux membres du personnel.

Respectueusement soumis,

Président

La C.E.E.P.

Le mandat

La Commission d'expansion économique de la Péninsule est un organisme régional établi par les municipalités constituées de la Péninsule acadienne.

- Elle a le mandat de promouvoir et coordonner le développement économique de la région dans le but de favoriser la création d'emplois.

Les activités

Les activités que la C.E.E.P. entreprend comprennent:

- Offrir à l'entreprise un service d'information et de consultation.
- Renseigner les entreprises sur les programmes des gouvernements et leur accorder une aide dans l'élaboration de leurs plans d'affaires et les demandes d'aide.
- Élaborer des répertoires des employeurs de la région ainsi que des brochures d'information sur la Péninsule acadienne.
- Entreprendre des études et analyses sur les différents secteurs d'activités économiques de la région.
- Renseigner les ministères et agences à caractère économique des gouvernements fédéral et provincial sur les priorités, les contraintes et les opportunités de développement de la région.
- Agir comme agent de développement économique des municipalités participantes et maintenir une concertation continue entre elles afin de préciser les priorités régionales.
- Collaborer avec les agences gouvernementales dans la promotion de la Péninsule auprès d'investisseurs potentiels venant de l'extérieur de la province.
- Administrer les parcs industriels de la région et l'Aéroport de la Péninsule. ■

Message du Président

Depuis la présentation de notre dernier rapport annuel il y a onze mois, la C.E.E.P. a poursuivi les activités qui correspondent à son mandat et ses responsabilités.

Dans le but de préciser le cadre de nos interventions, nous nous étions donnés comme priorité, il y a un an, la mise en oeuvre d'une nouvelle stratégie de développement pour la région et un nouveau plan d'action pour la C.E.E.P. Le Conseil n'a pas été en mesure d'obtenir les ressources financières nécessaires à ce projet. Nous comptons pouvoir néanmoins poursuivre ce dossier au cours de la prochaine année. Le principal obstacle à l'obtention des fonds requis fut la décision du gouvernement du Nouveau-Brunswick d'entreprendre, au préalable, une évaluation complète des douze commissions de développement économique de la Province. Nous respectons cette décision, et nous reconnaissons le besoin de redéfinir le mandat des commissions afin que l'interaction de celles-ci avec les agences et ministères à caractère économique puisse être mieux définie.

L'établissement d'une nouvelle politique provinciale sur les commissions de développement devra néanmoins être basé sur un principe fondamental très important, soit que les régions socio-économiques de la Province ont des caractéristiques et des besoins fort différents les unes des autres. Par conséquent, il faut reconnaître que les commissions doivent avoir des rôles et des activités différents pour répondre aux particularités de leur région respective. La province du Nouveau-Brunswick doit être munie d'une politique de développement régional qui reconnaît les particularités et les opportunités différentes de chaque région.

Nous invitons nos gouvernements à ne pas hésiter d'établir des programmes propres à chaque région. Compte tenu des restrictions budgétaires, il faut que tous les Néo-Brunswickois acceptent que certaines mesures puissent être prises dans quelques régions sans toutefois être étendues à toute la Province. Nous devons accepter que l'intervention des gouvernements dans les régions de Sain-Jean ou du Nord-ouest ne doit pas nécessairement être applicable dans notre région. Au cours de la dernière année, la C.E.E.P. a continué de revendiquer des mesures spéciales propres à la Péninsule acadienne. Le rapport des activités en fait état.

Nous nous devons d'adresser quelques commentaires concernant les difficultés particulières d'une de nos sous-régions. La C.E.E.P. n'est pas insensible à la conjoncture économique de la région d'Alnwick qui accuse un certain retard par rapport à certaines autres communautés de la région.

Nous reconnaissons que des mesures particulières devront être prises dans cette région et la C.E.E.P. se propose d'y accorder une attention spéciale et de collaborer avec le Comité pour le développement économique de la paroisse d'Alnwick et la Société d'aménagement régional dans l'établissement d'un projet spécial pour cette région.

Une bonne partie de nos activités au cours de la dernière année était reliée à notre objectif d'assurer une plus grande diversification industrielle. Depuis octobre 1986, nous pouvons compter sur une personne dans la région pour poursuivre cet objectif à temps plein, grâce au financement accordé par le gouvernement provincial. Nous sommes persuadés que les activités de ce consultant nous permettront de promouvoir et réaliser des projets industriels qui auront un impact significatif sur la croissance de l'emploi.

La Commission d'expansion économique de la Péninsule aura franchi quinze années d'existence depuis son incorporation le 19 octobre prochain. Lorsque les villes de la Péninsule acadienne convenaient d'unir leurs énergies, les attentes étaient nombreuses. Plusieurs projets furent soumis à la Commission pour être poursuivis dans un esprit de collaboration régionale. Grâce à la concertation entre les municipalités participantes, l'établissement d'un bureau de développement avec un personnel compétent en novembre 1973, la collaboration des agences gouvernementales et le dynamisme de nos entrepreneurs, la Péninsule s'est assurée d'une croissance économique et est devenue une communauté régionale bien distincte. Bien sûr, la C.E.E.P. n'est qu'une des nombreuses agences impliquées dans les efforts de développement économique de notre région.

Au terme d'un an au poste de Président de votre commission régionale, nous sommes en mesure de vous assurer que les ressources financières limitées mises à la disposition de cet organisme sont utilisées aussi efficacement que possible. Le mandat qui fut confié à la C.E.E.P. par les municipalités de la Péninsule acadienne dépasse souvent les capacités de ses ressources. Le travail du Conseil, de l'Exécutif et du personnel est souvent ingrat, doit être entrepris dans la plus grande confidentialité pour respecter les droits et les privilèges de nos personnes d'affaires et nos gouvernements, et est rarement l'objet de félicitations et d'encouragement par le public en général. Au cours de la dernière année, vos administrateurs, les membres de l'Exécutif et du personnel ont travaillé avec dévouement, toujours prêts à servir de leur mieux notre collectivité. Comme l'ont souvent fait mes prédécesseurs à l'occasion de nos assemblées annuelles, nous vous invitons à collaborer davantage avec votre Commission, afin qu'ensemble nous puissions donner à la Péninsule acadienne le développement économique et la place qui lui revient. ■

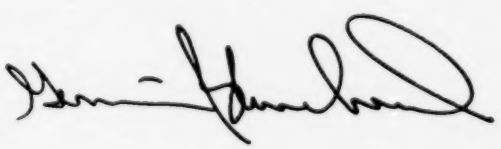

Rapport des activités 1986/87

Administration

MEMBRES

La C.E.E.P. a reçu deux nouvelles municipalités membres au cours de la dernière année. Les villages de Maisonnette et de Ste-Marie/St-Raphaël participent à la C.E.E.P. depuis le 1er janvier 1987. Quatre villes et huit villages de la région étaient donc membres le 31 mars 1987.

Parmi les municipalités constituées de la Péninsule, les villages de Le Goulet et de St-Léolin sont les seuls qui ne participent pas à la commission régionale.■

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration est composé de seize personnes. Les administrateurs et les municipalités qu'ils représentent sont contenus dans ce rapport à la page 10.

Le Conseil d'administration a tenu huit réunions au cours de la dernière année, tandis que l'Exécutif en a tenu neuf.■

PERSONNEL

Le personnel est composé de trois employés permanents ainsi que d'un gérant à l'Aéroport.

Le Directeur général est principalement responsable pour les dossiers de développement régional tandis que le Directeur général-adjoint s'occupe surtout des services à l'entreprise.

En octobre 1986, le gouvernement du Nouveau-Brunswick convenait de retenir les services d'un consultant, afin de poursuivre de façon plus accentuée des projets de diversification industrielle. Monsieur Joseph Gallant travaille étroitement avec notre personnel et occupe un bureau au siège social de la C.E.E.P.

La composition du personnel est présentée à la page 12.■

FINANCES

Les états financiers de la C.E.E.P. au 31 mars 1987 sont présentés à partir de la page 13. Au cours de la dernière année, nous avons réalisé un excédent des revenus sur les dépenses de 5 758$. Le déficit accumulé au compte d'exploitation a donc passé de 11 011$ à 5 253$. Les contributions financières versées à la C.E.E.P. sont les suivantes:

- Du ministère du Commerce et de la Technologie au budget d'exploitation (en partie financé par l'Entente industrielle), 129 581$.
- Des municipalités participantes au budget d'exploitation, 34 638$.
- Du ministère de l'Emploi et de l'Immigration, sous le programme Défi '86, 4 500$.
- Du ministère du Commerce et de la Technologie pour l'embauche d'étudiants à l'été 1986, 5 100$.
- Du ministère du Tourisme dans le cadre du programme de Brochure touristique, 10 004$.
- Du ministère du Commerce et de la Technologie contre des dépenses d'ordre divers, 3 100$.
- Du ministère du Commerce et de la Technologie pour l'étude de terrains industriels à Shippagan, 13 095$.
- Du ministère du Commerce et de la Technologie pour l'aménagement d'une rue dans le Parc industriel Maritime de Bas-Caraquet, 88 000$.
- Du ministère du Commerce et de la Technologie vers l'acquisition d'ordinateurs et de logiciels, 19 518$.
- En revenus d'autres sources, 13 234$.

Les revenus combinés à la C.E.E.P. au cours de l'exercice 1986-87, à l'exception des opérations de l'Aéroport, ont atteint 320 830$. De ce montant 53% fut contribué par le gouvernement fédéral, 32% par le gouvernement du Nouveau-Brunswick et 10,8% par les municipalités participantes.■

Service à l'entreprise

CONSULTATION

Le principal mandat de la C.E.E.P. est de fournir à l'entreprise privée un service de consultation dans l'élaboration des plans d'affaires et des demandes d'aide en vertu de nombreux programmes gouvernementaux. Un total de 152 entreprises se sont prévalues des services de consultation de la C.E.E.P au cours de la dernière année.

Un total de 23 demandes furent approuvées dans le cadre de programmes qui contribuent des subventions vers l'aménagement de bâtiments et l'acquisition d'équipement. Le plus fréquemment utilisé par les entreprises de transformation est le programme d'aide à la petite entreprise du ministère du Commerce et de la Technologie. Sur 34 demandes présentées, 17 ont été approuvées et 12 sont sous considération. Les subventions ont atteint 380 334$ en 1986-87. Ce programme a servi à la création de 436 emplois depuis 1980. ■

INFORMATION

Le personnel est responsable de la promotion de plusieurs programmes de nos gouvernements. Dans le cadre de ce mandat, la C.E.E.P. a publié quelques numéros du bulletin "PerCEEPtion" et a participé dans l'organisation de sessions d'information, de séminaires et de cours de formation, en collaboration avec d'autres agences gouvernementales.

La C.E.E.P. a présentement à sa disposition 25 brochures et répertoires qu'elle a publiés et dont elle assure la distribution. Ces brochures servent principalement aux entreprises de la Péninsule, mais la Commission reçoit aussi de nombreuses demandes d'organismes et individus de la région ainsi que de l'extérieur. Le répertoire des employeurs fut mis à jour au cours de l'été 1986 et ces renseignements sont maintenant accessibles par ordinateur.

Le personnel a tenu à jour son profil socio-économique de la région, ce qui a permis de fournir des renseignements statistiques à l'entreprise privée sur des sujets variés qui ne sont pas contenus dans les brochures.

La C.E.E.P. a reçu au-delà de 400 demandes d'information de la part d'entreprises impliquées dans les divers secteurs de l'économie de la Péninsule. ■

SOCIETE D'AIDE A L'ENTREPRISE

Le Comité provisoire de la Société C.L.É. - Péninsule acadienne, en collaboration avec le ministère de l'Emploi et de l'Immigration et la C.E.E.P., a terminé une période de planification. Deux personnes furent embauchées pendant une période de cinq mois, grâce à une subvention de 29 873$.

Compte tenu des modifications aux programmes du Ministère, la mise en oeuvre d'une telle société a été retardée. Néanmoins, la C.E.E.P. est optimiste que ce projet pourrait débuter en juin sous le programme de "Centre d'aide à l'entreprise." Le Comité provisoire a incorporé une société sous le nom de "Société d'aide à l'entreprise". Le Comité attend une réponse favorable pour l'obtention de fonds sur une période de cinq ans permettant ainsi d'ouvrir un bureau où les personnes d'affaires pourront s'adresser pour obtenir des services complémentaires à la C.E.E.P. ■

Dossiers reliés au développement économique régional

INFRASTRUCTURE

Au cours de la dernière année, la C.E.E.P. a amorcé, en collaboration avec la C.A.P.P.A. et la ville de Shippagan, une étude du site industriel de l'endroit et l'identification de terrains adéquats pour le développement. Les ingénieurs-conseils de la C.E.E.P., Roy Consultant, ont été retenus grâce à une contribution financière de l'Entente industrielle au montant de 13 000$.

L'extension d'une rue dans le Parc industriel Maritime de Bas-Caraquet a débuté l'automne dernier. Les travaux seront complétés au cours du printemps 1987. L'aménagement de cette extension fut rendu nécessaire étant donné qu'il ne reste qu'un lot aménagé de disponible. Une subvention de 80 000$ de l'Entente Nord-est a permis la réalisation de ce projet. ■

DIVERSIFICATION INDUSTRIELLE

Etant donné la situation qui prévaut dans l'industrie de la pêche, la Commission a reconnu depuis longtemps le besoin d'encourager une plus grande diversification industrielle. Depuis le mois d'octobre, la Péninsule a profité des services d'un consultant à temps plein qui a pu poursuivre, avec le concours d'entrepreneurs, des projets de diversification. Plusieurs opportunités identifiées seront poursuivies au cours de la prochaine année. Quoique notre économie soit particulièrement dépendante de l'industrie de la pêche, c'est néanmoins ce secteur d'activité qui offre le plus de potentiel pour répondre à notre besoin de croissance économique. C'est pourquoi nos énergies ont été en bonne partie consacrées à promouvoir la transformation avec une plus grande valeur ajoutée des ressources de la mer. D'autre part, notre consultant a complété une étude sur l'établissement d'une flotte de bateaux-congélateurs pour la région. Nous comptons poursuivre ce dossier de façon soutenue au cours de la prochaine année.

Nos efforts d'attirer des investis sements de l'extérieur dans la Péninsule acadienne n'ont pas connu de succès depuis plusieurs années. Néanmoins, le Conseil d'administration considère qu'une partie de nos ressources doit continuer d'être dirigée dans la promotion industrielle en collaboration avec le ministère du Commerce et de la Technologie. D'autre part, nous constatons que les deux édifices appartenant au Ministère, à Caraquet et à Grande-Anse, peuvent représenter des atouts pour encourager l'établissement d'entreprises de l'extérieur. Nous avons présentement deux investisseurs intéressés à l'édifice de Caraquet et un industriel à l'édifice de Grande-Anse.

Une partie de nos activités dans le domaine de la promotion industrielle au cours de la dernière année fut consacrée à identifier des opportunités pour des projets conjoints entre des entreprises de l'extérieur et des personnes d'affaires de notre région. La C.E.E.P. a débuté l'élaboration de profils d'en-

treprises dynamiques de notre région qui serviront de complément à nos outils de promotion. D'autre part, un profil de l'industrie de la pêche fut élaboré en collaboration avec le ministère des Pêches. ■

REVENDICATIONS

La C.E.E.P. a continué de revendiquer des mesures spéciales pour la Péninsule acadienne afin de donner suite à l'Entente Nord-est. Dans le cadre de ce dossier, notre organisme a présenté un bref au Comité du cabinet sur le développement économique. Les besoins de nos PME, les infrastructures municipales, portuaires et de transport routier, nos principales opportunités qui doivent être encouragées par nos gouvernements, ainsi que le besoin de développer une flotte hauturière de bateaux-congélateurs munis de quotas adéquats étaient des points soulevés dans notre présentation. Ce même bref fut aussi présenté et discuté au cours de l'année avec plusieurs autres instances gouvernementales, dont les ministres fédéraux, Gerald Merrithew et Bernard Valcourt.

La Commission reconnaît qu'un de ses mandats consiste à faire valoir auprès des gouvernements les contraintes, opportunités et priorités de la région. Dans le cadre de cette activité, l'Exécutif a tenu plusieurs rencontres avec des représentants gouvernementaux. A l'invitation de la C.E.E.P., le ministre du Commerce et de la Technologie et président du Comité du Cabinet sur le développement économique, l'honorable Fernand Dubé, a effectué une visite de trois jours dans la Péninsule acadienne afin de se familiariser davantage avec les besoins de nos entreprises. D'autre part, la Commission de développement du Nouveau-Brusnwick a tenu une de ses réunions dans la Péninsule acadienne. Récemment, l'Exécutif a rencontré le Chef de l'Opposition, monsieur Frank McKenna. ■

CONSULTATIONS REGIONALES

La C.E.E.P. doit consulter régulièrement les principaux intervenants de la région afin d'être mise au courant de leurs besoins.

Dans le cadre de cette responsabilité, la Commission organisait, à la fin mars, un colloque sur "L'avenir de l'industrie de la pêche dans la Péninsule acadienne." A l'invitation des intervenants de cette industrie, un deuxième colloque se tiendra en janvier prochain. Entre-temps, un comité d'action sera mis sur pied afin de poursuivre les principales priorités qui ont ressorti du dernier colloque.

Parmi les autres organismes rencontrés au cours de la dernière année, nous retrouvons la Fédération des agriculteurs du Nord-est, ce qui nous a permis d'avoir une meilleure appréciation des difficultés auxquelles nos agriculteurs sont assujettis et des opportunités qui s'offrent à eux.

D'autre part, la C.E.E.P. a amorcé une consultation avec les représentants des employés syndiqués des usines de transformation du poisson. ■

PARTICIPATION

La C.E.E.P. est membre de nombreux comités et organismes qui lui permettent de poursuivre ses objectifs et priorités. Cette participation offre la possibilité à nos représentants de faire valoir les besoins de la région.

Parmi les organismes auxquels la C.E.E.P. a participé très activement au cours de la dernière année, notons le Comité d'action des citoyens du Camp militaire de Tracadie.

L'Association des commissaires industriels du Nouveau-Brunswick regroupe les employés cadres des commissions de développement. Le Directeur général-adjoint de la C.E.E.P. en occupe le poste de 1er vice-président. Parmi les activités de cet organisme au cours de la dernière année, notons la présentation d'un bref à monsieur Donald Savoie, chargé par le gouvernement fédéral à présenter des recommandations sur l'établissement de l'Agence de développement de l'Atlantique.

La C.E.E.P. participe au comité des organismes de la Péninsule acadienne sur la réforme gouvernementale. Les revendications de ce comité rejoignent les mêmes besoins identifiés par la Commission.

Parmi les autres organismes auxquels participe la C.E.E.P., nous pouvons énumérer les suivants:

- Conseil d'administration du Centre de recherche et de développement de la Tourbe.
- Comité consultatif local du ministère de l'Emploi et de l'Immigration.
- Comité de développement des collectivités de la Péninsule acadienne.
- Conseil d'administration de la Société d'aide à l'entreprise.
- Comité provincial sur le crabe.
- Le Comité de coordination touristique de la Péninsule acadienne et l'Association touristique de la Péninsule acadienne.
- Conseil économique du Nouveau-Brunswick. ■

ACTIVITES DIVERSES

Au cours de l'exercice 1986-87, la C.E.E.P. a apppuyé et participé à plusieurs projets compatibles avec ses objectifs. Entre autres, la C.E.E.P. a appuyé le projet "Achetons Péninsule", lancé par Productions Thériault. La mise en oeuvre de ce projet répondait au besoin de sensibiliser la population sur l'impact de se procurer les biens et services dans Péninsule acadienne. La C.E.E.P. collabore aussi avec Productions Thériault dans l'organisation d'une exposition industrielle et commerciale à Sheila les 8, 9 et 10 mai, laquelle nous souhaitons deviendra annuelle.

La C.E.E.P. a initié des procédures légales afin d'être reconnue par la Cour comme "parti intéressé" dans le dossier du fonds de fiducie établi par le gouvernement du Nouveau-Brunswick dans le but de financer le quotidien francophone établi à Moncton. La C.E.E.P. considère qu'elle a une obligation envers les médias de la Péninsule acadienne de tenter d'obtenir les documents reliés aux transactions de ce fonds de fiducie. Le but de cette intervention est de s'assurer qu'il n'y ait pas d'usages non-conformes aux objectifs de ce fonds, et qui nuiraient à la libre concurrence entre les journaux francophones.

Des fonds ont été obtenus de l'Entente Nord-est vers la publication d'une brochure touristique pour l'Association touristique de la Péninsule acadienne. ■

Aéroport de la Péninsule

Un des mandats de la C.E.E.P. est d'administrer l'Aéroport de la Péninsule situé à Blanchard Settlement. L'établissement d'un plan d'action et la rentabilité de ce service public a retenu l'attention de notre Conseil d'administration au cours de la dernière année.

Depuis le 1er avril, la société Air Newbec opère un bureau à partir de l'Aéroport et y a affecté deux appareils en permanence, dont un bi-moteur. L'établissement de ce service servira à rentabiliser les opérations de l'Aéroport.

Grâce à une contribution financière de 20 000$ du ministère des Transports du Nouveau-Brunswick, l'administration de l'Aéroport est confiante de pouvoir rentabiliser le service à partir du 1er avril 1988.

Nous avons soumis une demande de subvention à Transports Canada afin d'apporter des améliorations d'ordre capital au cours de la prochaine année et d'assurer des services accrus.

Les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 mars 1987 sont contenus à la page 16 de ce rapport. ■

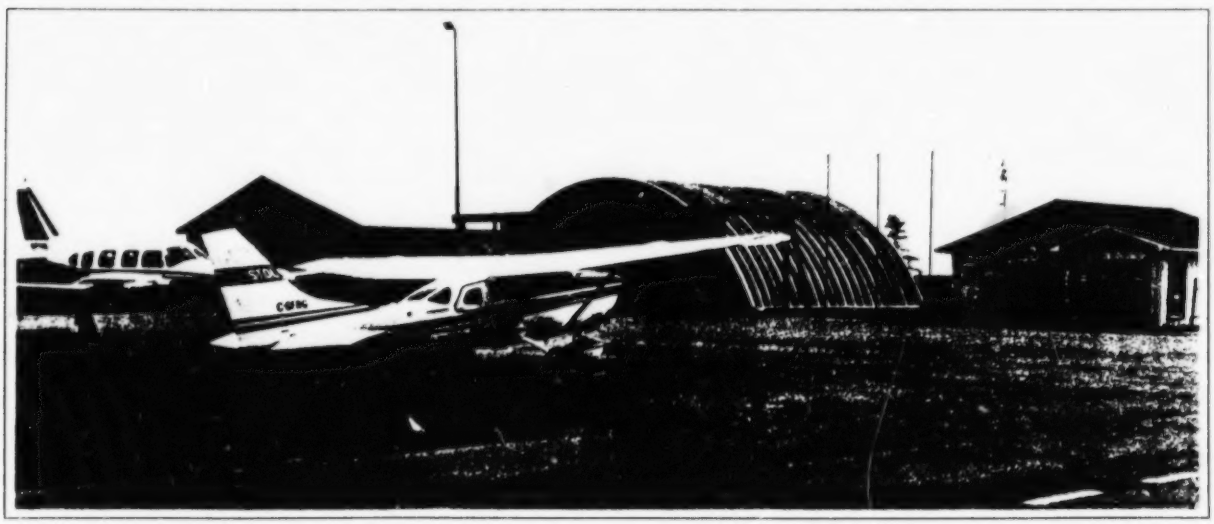

NOTE: La répartition des membres basée sur les contributions à l'Aéroport depuis ses débuts est la suivante:

Noms	Pourcentage detenu	Noms	Pourcentage detenu
C.E.E.P.	31,51%	Village de Sheila	2,68%
Ville de Caraquet	20,91%	Village de Grande-Anse	1,90%
Ville de Shippagan	17,56%	Village de Paquetville	1,74%
Ville de Tracadie	16,50%	Village de Bertrand	1,34%
Ville de Lamèque	2,10%	Village de Néguac	,17%
Village de Bas-Caraquet	3,59%		100,00%

La C.E.E.P. a joué un rôle important
au niveau du développement économique
de la Péninsule acadienne, depuis
15 ans.
FÉLICITATIONS!

Le Conseil municipal de Shippagan
Jean-Camille DeGrâce, maire

La Péninsule acadienne a grandi
avec sa Commission d'expansion
économique.
Félicitations pour vos 15 ans!

Le Conseil municipal de Bertrand
Onil Thériault, maire

La C.E.E.P. joue un rôle de première
importance au niveau de la Péninsule.
BRAVO!

Le Conseil municipal de Bas-Caraquet
Théophane Noël, maire

La C.E.E.P. a joué un rôle important
dans le développement de la Péninsule.
FÉLICITATIONS!

Le Conseil municipal de Paquetville
Jean-Marie-Pinet, maire

Félicitations à la C.E.E.P. et à ses
collaborateurs pour leurs 15 ans
d'opérations.

Le Conseil municipal de
Ste-Marie-St-Raphaël

Session de travail

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1986/87

Bas-Caraquet	Théophane Noël
Bertrand	Onil Thériault
Caraquet	Germain Blanchard Pierre LaForest
Grande-Anse	Edmond E. Landry
Lamèque	Jean-Charles Chiasson Eymard Chiasson
Maisonnette	Alfred Blanchard
Néguac	Jean-Claude Robichaud
Paquetville	René Thériault
Sheila	Allan Sonier
Shippagan	Jean-Camille DeGrâce Renald Paquet
Ste-Marie-St-Raphaël	Maurice Paulin
Tracadie	Raymond A. Lc. ier Rosemonde Brideau

Félicitations à la C.E.E.P.
pour ses 15 ans
d'opérations.

Le Conseil municipal de Maisonnette
Alfred Blanchard, maire
François Godin, maire-adjoint

La C.E.E.P., un outil de développement
important pour la Péninsule acadienne.
FÉLICITATIONS pour vos 15 ans.

Le Conseil municipal de Grande-Anse
Edmond E. Landry, maire

Félicitations à ceux et celles qui ont participé
au développement économique de la
Péninsule acadienne depuis 15 ans.
Longue vie à la C.E.E.P.!

Le Conseil municipal de Caraquet
Germain Blanchard, maire

EXÉCUTIF 1986/87

Président: **Germain Blanchard** Vice-Président: **Raymond A. Losier**

Secrétaire: **René Thériault** Président sortant: **Jean-Charles Chiasson**

HISTORIQUE

La Commission d'expansion économique de la Péninsule Inc. fut constituée en société à but non-lucratif le 19 octobre 1972 par les villes de Caraquet, Shippagan et Tracadie. Depuis cette date, une ville et huit villages sont devenus membres de cet organisme régional.

La C.E.E.P. est dirigée par un Conseil d'administration composé de seize membres nommés par les municipalités participantes.

La Commission a ouvert un bureau permanent à Tracadie, le 15 novembre 1973. Monsieur Saad Ghanem en devenait le premier Directeur général.

Personnel

ROLAND CORMIER
directeur général et responsable du développement économique régional

Isaïe Godin
gérant de l'aéroport

Yvette McGrath
secrétaire exécutive

Joseph Gallant
consultant, responsable pour les dossiers de diversification industrielle

Gérard Brideau
directeur général adjoint et responsable pour les services à l'entreprise

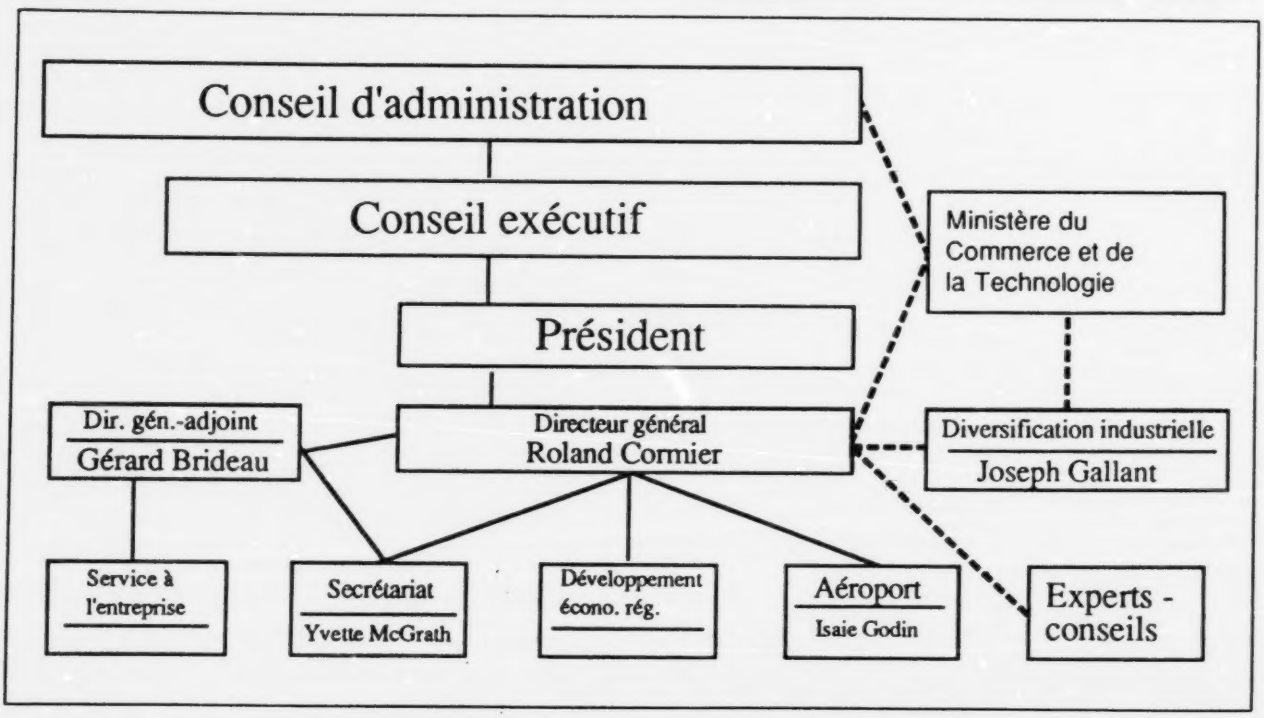

Experts-conseils

Lorenzo Losier, c.g.a., c.a.
vérificateur

Jacques Roy
ingénieur-conseil

Léo Doiron
conseiller juridique

Etats financiers

LOSIER, DOIRON & LAROCQUE
Comptables Généraux Licenciés - Certified General Accountants

Lorenzo Losier, C.G.A.
Clorice Doiron, C.G.A.
Jean-Claude Larocque, C.G.A.

TÉL.: (506) 395-3359
(506) 336-4705

TRACADIE, N.-B.
SHIPPAGAN, N.-B.

Aux administrateurs et membres
Commission d'expansion économique de la Péninsule Inc.
et
Aéroport de la Péninsule (1985) Inc.

Nous avons vérifié les bilans de la Commission d'expansion économique de la Péninsule Inc. et de l'Aéroport de la Péninsule (1985) Inc. au 31 mars 1987 ainsi que les états des revenus et dépenses pour l'exercice terminé à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

A notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Commission d'expansion économique de la Péninsule Inc. et de l'Aéroport de la Péninsule (1985) Inc. au 31 mars 1987 ainsi que les résultats de leur exploitation pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Tracadie, Nouveau-Brunswick

Le 13 avril 1986

Losier, Doiron & Larocque
COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS

COMMISSION D'EXPANSION ÉCONOMIQUE DE LA PÉNINSULE INC.

BILAN

AU 31 MARS 1987

ACTIF

FONDS D'EXPLOITATION		
Court terme		
Comptes à recevoir		22 947$
Dû -fonds d'immobilisations		1 132
		24 079$
FONDS D'IMMOBILISATIONS		
Court terme		
Encaisse		5 302$
Immobilisations		
Terrains et Parcs industriels	730 433$	
Équipement de bureau	12 654	
Véhicule	6 201	749 288
		754 590$

PASSIF ET SURPLUS

FONDS D'EXPLOITATION		
Court terme		
Découvert de banque		5 970$
Emprunt de banque		20 000
Déductions sur salaires		3 362
		29 332
Déficit		
Solde -début de l'exercice	11 011$	
Excédent des revenus sur les dépenses	5 758	(5 253)
		24 079$
FONDS D'IMMOBILISATIONS		
Court terme		
Emprunt de banque		3 000$
Comptes à payer		18 062
Dû -fonds d'exploitation		1 132
		22 194
Surplus		
Investissement dans les immobilisations		
Solde -début de l'exercice	732 804$	
Intérêt	408	732 396
		754 590$

COMMISSION D'EXPANSION ÉCONOMIQUE DE LA PÉNINSULE INC.

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES - FONDS D'EXPLOITATION

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1987

REVENUS		
Province du Nouveau-Brunswick		129 581$
Ville de Tracadie		4 972
Ville de Caraquet		6 617
Ville de Shippagan		5 391
Ville de Lamèque		3 973
Village de Paquetville		1 781
Village de Bas-Caraquet		2 414
Village de Grande-Anse		1 851
Village de Bertrand		2 056
Village de Néguac		2 510
Village de Sheila		2 139
Village de Maisonnette		425
Village de Ste-Marie-St-Raphaël		508
Location et consultation		6 750
Projet spécial -Province du N.-B.		3 100
Autres revenus		3 384
		177 452$
DÉPENSES		
Salaires et bénéfices	100 678$	
Loyer	12 600	
Secrétariat	13 822	
Téléphone	6 770	
Dépenses de voyage	27 991	
Publicité et promotion	7 992	
Services professionnels	895	
Intérêt et frais bancaires	946	171 694
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES		5 758$

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES - FONDS D'IMMOBILISATIONS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1987

SOLDE -début de l'exercice		3 696$
REVENUS		
Vente d'équipement	2 907$	
Hypothèque	1 086	
Intérêt	114	4 107
DÉPENSES		
Arpentage -Parc Industriel de Bas-Caraquet	450$	
Emprunt de banque	1 000	
Frais légaux	661	
Intérêt et frais bancaires	390	2 501
SOLDE -fin de l'exercice		5 302$

AÉROPORT DE LA PÉNINSULE (1985) INC.

BILAN

AU 31 MARS 1987

ACTIF

COURT TERME	
Frais payés d'avance	868$
IMMOBILISATIONS -au coût	
Aéroport	784 463
	785 331$

PASSIF

COURT TERME	
Découvert de banque	111$
Emprunt de banque	6 000
	6 111

AVOIR DES MEMBRES

CAPITAL-ACTIONS	
Aucun capital-actions autorisé, droit d'acquérir des actifs jusqu'à 2 000 000$	
SURPLUS D'APPORT	766 134
SURPLUS	
Excédent des revenus sur les dépenses	13 086
	785 331$

ÉTAT DES RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1987

REVENUS		
Contributions -municipalités		9 216$
Loyers		1 387
		10 603
DÉPENSES		
Téléphone	423$	
Électricité	3 409	
Taxes	2 209	
Assurances	2 472	
Comptabilités et frais légaux	550	
Réparations et entretien	6 734	
Intérêts et frais bancaires	1 720	17 517
PERTE AVANT SUBVENTION DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS		6 914
Subvention du ministère des Transports		20 000
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES		13 086$

Budget provisoire 1987/1988

REVENUS

Province du Nouveau-Brunswick	131 963,00$
Total des municipalités	37 477,45
Revenus d'autres sources (à déterminer)	0,00
Total des revenus	169 440,45$

DÉPENSES

Salaires et bénéfices	105 180,00$
Loyer	13 700,00
Secrétariat	11 100,00
Téléphone	7 300,00
Déplacements	19 800,00
Promotion et publicité	5 600,00
Services professionnels	1 000,00
Intérêts et frais bancaires	507,45
Divers	0,00
Total des dépenses	164 187,45$
Excédent des revenus sur les dépenses	5 253,00$

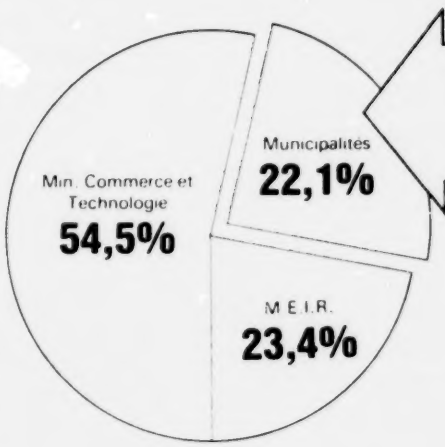

REVENUS DES MUNICIPALITÉS PARTICIPANTES

1987-1988

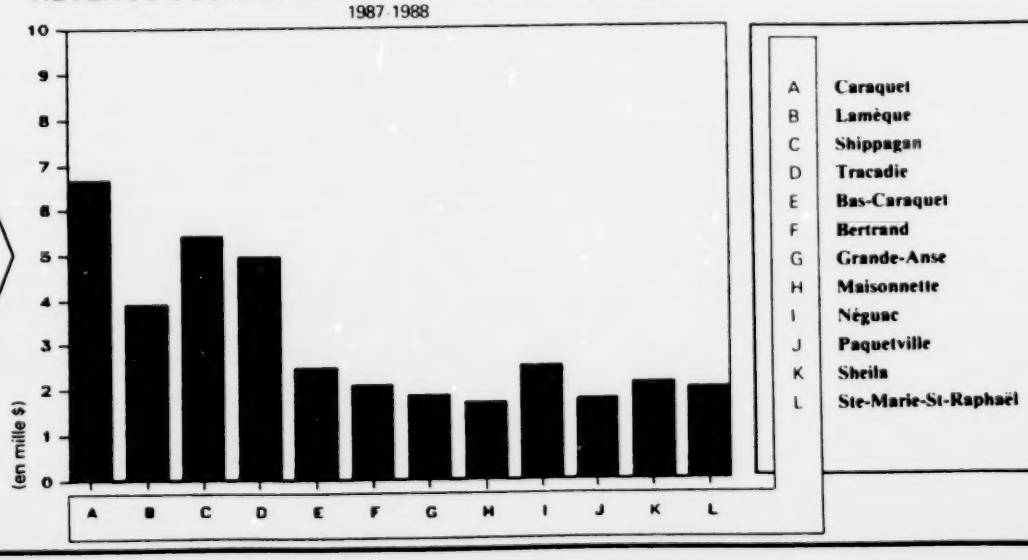

PRIORITÉ 1987/1988

Faits saillants

Administration

- La C.E.E.P. se propose de compléter son programme d'informatisation en septembre 1987, ce qui permettra d'augmenter la productivité du bureau et offrir un service de renseignements plus complet aux personnes d'affaires.
- L'embauche d'une secrétaire additionnelle devra être envisagée avant la fin de l'exercice financier.
- La C.E.E.P. se propose d'éliminer son déficit accumulé au compte d'exploitation au cours de la prochaine année.
- La C.E.E.P. se propose de réviser son plan d'action qui fut élaboré en 1983. ■

Développement économique régional

- La priorité sera placée dans la poursuite de projets de diversification industrielle et le transfert de technologie aux entreprises de la région.
- Les représentations auprès des gouvernements fédéral et provincial traiteront principalement, au cours de la prochaine année, des besoins de la région dans les domaines suivants:

  -Interventions nécessaires pour faire suite à l'Entente Nord-est.

  -Améliorations aux installations portuaires.

  -Améliorations au réseau routier.

  -Infrastructures municipales.
- Un comité d'action dans le domaine des pêches sera mis sur pied afin de poursuivre les principales priorités de développement dans cette industrie dont, en particulier, l'obtention de quotas additionnels et l'établissement d'une flotte de bateaux-congélateurs. ■

Quelques dates d'activités prévues

Octobre 2 et 3: Rencontre annuelle à Caraquet des commissions de développement du Nouveau-Brunswick (Rencontre économique 1987).

Octobre 19: 15e anniversaire d'incorporation de la C.E.E.P. et lancement d'un nouveau plan d'action.

Octobre 25 au 31: Semaine de la PME.

Janvier 1988: Tenue d'un Colloque sur les pêches. ■

La Péninsule acadienne

La population

- Près de 59,000 personnes habitaient la Péninsule acadienne lors du recensement national en 1986.
- La Péninsule se classe quatrième en terme de population parmi les douze régions de la Province.

Les marchés

- Il y a plus de 185,000 consommateurs dans un rayon de 100 km de la Péninsule acadienne.

Les ressources

- La tourbe horticole reconnue comme la meilleure au monde est celle de la Péninsule acadienne.
- Les pêcheurs de la Péninsule acadienne exploitent plus de 21 différentes espèces de poisson.

Le secteur industriel

- La Péninsule compte 145 entreprises de transformation et fabrication.
- La Péninsule se classe quatrième au Nouveau-Brunswick en terme du nombre d'entreprises de transformation.
- Des exportations de produits de la mer au Nouveau-Brunswick, 50% est acheminé sur les marchés par des entreprises de la Péninsule.
- La Péninsule produit plus de 20% de la production annuelle canadienne de tourbe horticole.
- La Péninsule possède une expertise dans tous les secteurs de l'industrie de la pêche.
- L'industrie de la pêche assure des emplois à près de 9,000 personnes.

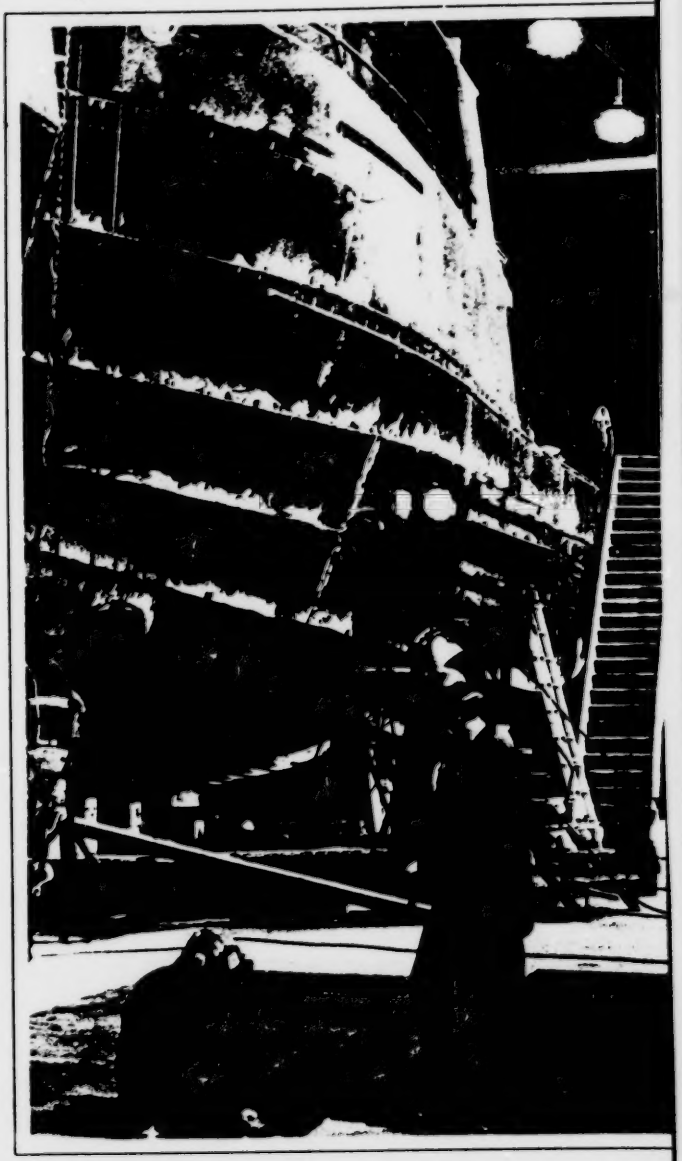

Un secteur secondaire diversifié

Parmi les domaines d'activités dans lesquels nos entreprises sont impliquées, notons:

- La construction navale.
- La transformation alimentaire, y

compris des boulangeries et une salaison.
- La transformation du bois dans des produits tels que portes et fenêtres, armoires, meubles, matelas, bois de charpente, des fermes de toiture, pièces d'escalier.
- Des ateliers d'usinage.
- La fabrication de produits à base de fibre de verre.
- L'imprimerie

Les entreprises de construction

- La Péninsule a plus de 200 entreprises impliquées dans tous les domaines de la construction.

Le secteur tertiaire

- La Péninsule compte plus de 530 entreprises de services et commerces au détail.

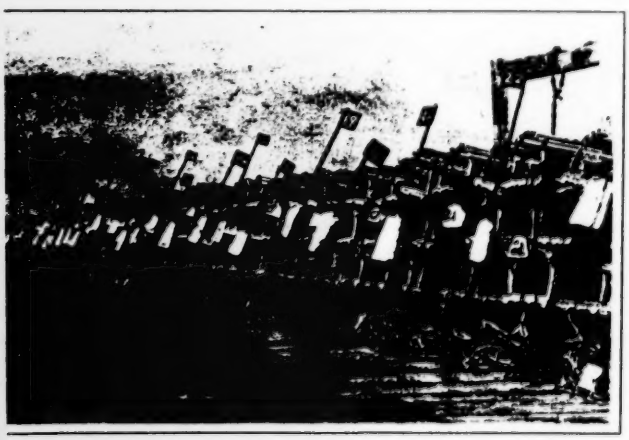

Education et Recherche

- L'Ecole des Pêches du Nouveau-Brunswick, d'une réputation internationale, est située à Caraquet.
- Le Campus universitaire de Shippagan, qui assure une formation post-secondaire, dispose d'un Centre de recherche et de développement de la Tourbe.

Les services publics

- La Péninsule est munie de trois hôpitaux.
- La Péninsule est munie d'un aéroport possédant toutes les infrastructures nécessaires aux atterrissages de nuit, et avec instruments.

La clef du succès

- La Péninsule acadienne est dotée de personnes d'affaires dynamiques

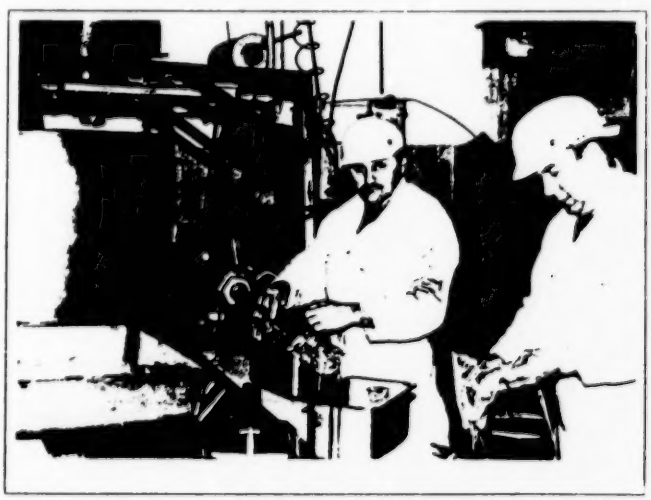

possédant une bonne expérience dans les secteurs de l'exploitation des ressources, la transformation et les services. De plus, elles ont une compétence dans la mise en marché et sont toujours disposées à prendre avantage des plus récents développements technologiques. ■

ADMINISTRATEURS DE LA C.E.E.P. 1987/88

BAS-CARAQUET
Théophane Noël
BERTRAND
Onil Thériault
CARAQUET
Germain Blanchard
Pierre LaForest
GRANDE-ANSE
Edmond E. Landry
LAMÈQUE
Jean-Charles Chiasson
Eymard Chiasson
MAISONNETTE
Alfred Blanchard
NEGUAC
Jean-Claude-Robichaud
PAQUETVILLE
Roger Boudreau
SHEILA
Amos Blanchard
SHIPPAGAN
Jean-Camille DeGrâce
Renald Paquet
STE-MARIE-ST-RAPHAËL
Maurice Paulin
TRACADIE
Raymond A. Losier
Aldéric Basque

Commission d'expansion économique de la Péninsule Inc.
P.O. BOX/C.P. 940
TRACADIE, N.-B. CANADA
E0C 2B0
(506) 395-2261

Le Centre Universitaire de Shippagan

un partenaire actif dans le développement de la Péninsule acadienne

Nous sommes heureux d'avoir contribué au développement économique de la Péninsule acadienne, en collaboration avec la C.E.E.P. au cours des 15 dernières années.

ROY CONSULTANT
INGÉNIEURS CONSEILS - CONSULTING ENGINEERS
506.546.4484
Jean-Jacques Roy
ing./P.Eng.

La ville de Tracadie est heureuse de féliciter la C.E.E.P. pour ses 15 ans au service de la Péninsule acadienne

Raymond A. Losier
maire

Félicitations à la C.E.E.P. à l'occasion de son 15e anniversaire de fondation.

de la part du:
Mouvement Coopératif Acadien
Place de l'Acadie
Caraquet, N.-B.